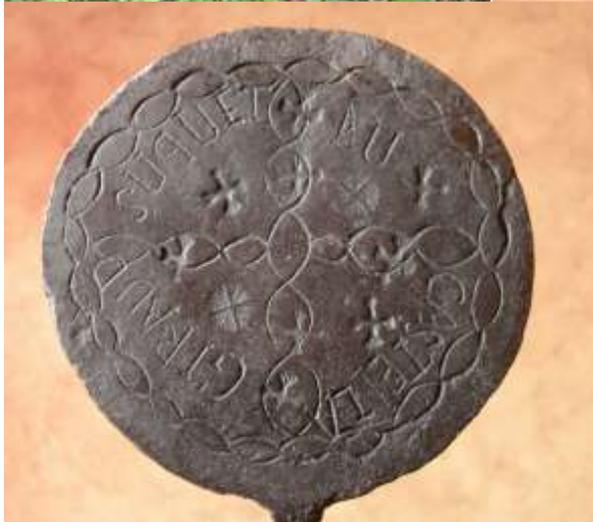


Les réponses à notre 1ere énigme de l'année



1) Saurez-vous donner le nom de cet objet ainsi que son usage ? (1 pt)

Il s'agit d'un moule à gaufres, à galettes, à oublies. Ces moules, des XVIe, XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles, ronds et rectangulaires, identiques dans leurs formes et dans leur utilisation, sont constitués de deux parties montées en pince ; ils étaient (ayant été garnis d'une pâte délayée), mis au feu de bois dans la cheminée. On en tirait une mince galette plate. Pour en savoir plus : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Oublie>

2) Offert au moment du mariage, trouvez la date et le lieu de mariage de notre couple ? (2pt)

Nous avons un indice sur l'objet : le Castella. Une recherche sur internet permet de trouver que le Castella est une propriété située sur la commune de Gardouch. On y trouve le

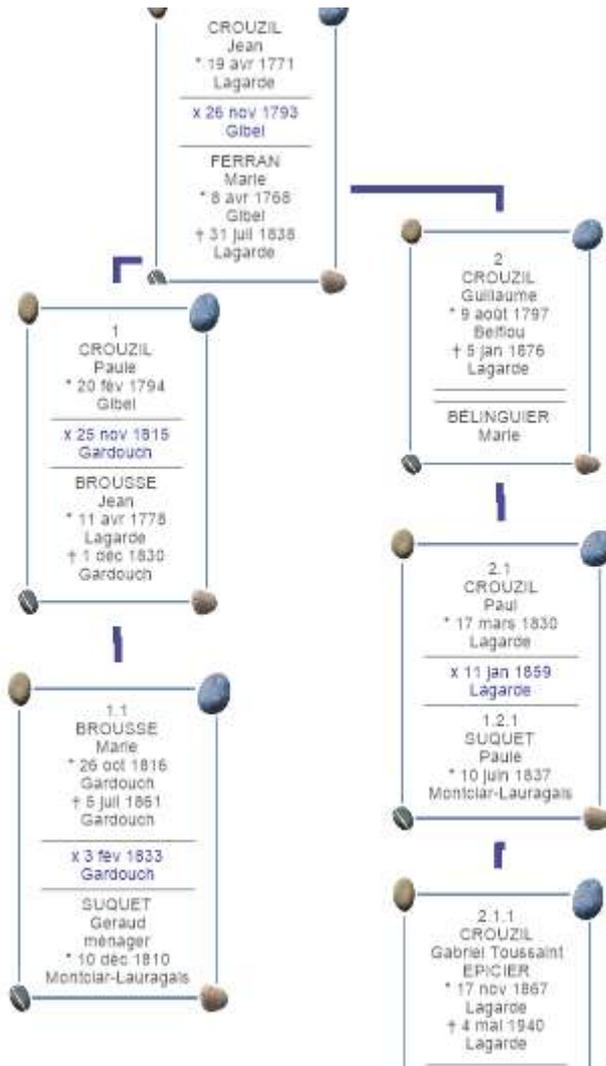
mariage de Geraud SUQUET avec Marie BROUSSE le 03/02/1833 à Gardouch. (Anoter qu'il était noté Giraud sur l'objet)

702
 Mariage de
 Geraud Suquet
 & Marie Broussé

Le troisième jour du mois de février mil huit cent trente
 trois sic heures du soir
 acte de mariage de Geraud Suquet célibataire âgé
 de vingt deux ans né à Montéclan département de la Haute
 Garonne le six décembre mil huit cent dix ainsi qu'il
 résulte de l'acte informé qu'il nous a exhibé demeurant
 demeurant à Montéclan fils de M. Geraud Suquet vigneron
 et d'Antoinette sa femme demeurant au dit lieu pendant
 de tout intendant de son père ni présent d'une part.
 Et de Marie Broussé célibataire âgée de seize ans
 née à Gardouch département de la Haute Garonne le vingt
 six octobre mil huit cent dix ainsi qu'il résulte de son
 acte de naissance qu'elle nous a exhibé demeurant à
 Gardouch fille de M. Jean Broussé et de sa femme
 Croix il nous a quand visité menager demeurant à Gardouch
 pendant de tout intendant de son père ni présent d'autre part.
 Les actes préliminaires sont lesdits des registres des
 publications de mariage faites devant le procureur de
 notre maison commune des années publication le
 vingt février mil huit cent trente deux adis heures de
 midi et la seconde de vingt six et d'heure à midi
 ainsi qu'il est au Commandement de Montéclan des mêmes jours mois et an

3) Le fils d'un des cousins germains de l'une des 2 personnes de notre énigme fut élu maire d'une commune de la Haute Garonne en 1919. Nom prénom, date et lieu de naissance de celui-ci. (2pts)

Il s'agit de **Gabriel Toussaint CROUZIL** élu maire de Lagarde en 1919. Celui-ci a en plusieurs liens de parentés avec BROUSSE Marie dont celui d'être le fils d'un cousin germain. (Voir l'arbre qui suit)



C'est en consultant les délibérations des conseils municipaux des communes limitrophes à Gardouch que l'on trouve à Lagarde l'élection de CROUZIL Gabriel

Nomination de maire

Election du Maire

Le président après avoir donné lecture des art: 76, 77 et 78 de la loi du 5 mai 1884 a invité le Conseil à procéder au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages à l'élection du Maire. Chaque conseiller municipal à l'appel de son nom a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants:
 Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 9
 et de bulletins blancs et...

Reste pour le nombre de suffrages exprimés	8
Majorité absolue	5
ont obtenu M. Croizet Goboul	8

M. Croizet Goboul a fait obtenir la majorité absolue à ses collègues Messrs

4) En donnant le numéro SOSA 1 à notre SUQUET. De quel montant était la « dot coutumière » au mariage des numéros 6 et 7? (2pts)

Le mariage d'Antoine CAPUS et Marie MIRABAIL, les SOSA 6 & 7, a eu lieu à Gardouch le 11/07/1769.

Mariage duquel sept Costes Soient une fois le mariage pour du mot de piteit d'Antoine tout formelles observées, & les deux de mariage furent publiés, son premier Capus la dernière justification, des parties ayant obtenu dispensa des deux autres de m. de son vicairie general de ce diocèse, tant dans cette paroisse, que dans celle de Nailloux, Comme il consta par l'attestation de m. de son vicairie de dit Nailloux. Au opposition par le portement Versus a notre connaissance, avons conjoints le mariage & donné la benediction nuptiale a Antoine Capus fils de Bernard Capus menager & de Marie Soulier femme de ce lieu, âgé de quarante & un an & Marie Mirabail la Catherine Palmer mariée âgée d'environ vingt ans résidente au lieu de Nailloux de la paroisse de Cintegabelle dans la paroisse de Nailloux. Lesquels Bernard Capus menager Pere, Francois Guenou menager Beaufrere, Bernard Guenou veuve de l'epouse touda ce lieu, le Jean Mirabail menager oncle de l'epouse habitant au dit lieu d'amillats qui Requis de signature de dit de savoir, lesquels ledit Bernard Guenou et l'epouse Capus (MIRABAIL) ont signé

En le lisant on apprend que Marie MIRABAIL réside à Cintegabelle dans la paroisse de Nailloux.

Une recherche sur le site Geneabank donnait aussi l'information sur la date du contrat et le lieu :

Département: 31

Commune: Cintegabelle

Notaire: Me LAFAGE Jean François

Cote: 3E23415

N° Photo: 256

Année: 1769

Nom: CAPUS

Sexe: M

Nom conjoint: MIRABAIL

C'est dans les insinuations ou les contrôles de cette commune que l'on peut trouver l'information recherchée. **Marie Mirabail a eu 500 livres de dot coutumière.**

Le 18^e juillet 1769
Contrôle de mariage. L'écriteur Antoine Lajus menage et
Gardouche, le mariage Mirabail des amilleux qui a eu cinq
cent livres de dot coutumière et lauzaquais de son mariage
noté à cette ville le 8^e Juin
Nom de l'insinuation ----- quatre livres

5) Un oncle de notre BROUSSE Marie était Gendarme, saurez-vous trouver sa date et son lieu de mariage ? (2pts)

Si l'on regarde dans Le livre des mutations sur le site des AD31 on trouve 5 héritiers à la succession de BROUSSE germain (le grand père de BROUSSE Marie) parmi lesquels un Gendarme qui habite Toulouse :

46	Brousse germain Gend. 16	Succession
	Grand aîné	



http://archivesenligne.haute-garonne.fr/gedthot13/1NUM_AC_42_1000/1_NUM_AC_952/FRAD031_00001_NUM_AC_000952_0016.PDF

Brousse Jean aine cultivateur a gardouch	20	358-40	97-41	"
Brousse Vitalis cultivateur a gardouch	21		97-41	"
Brousse Jean quindame a toulouse	"		58-36	"
Brousse Germaine a gardouch	"		58-36	"
Brousse Amourat a sign tailleur d'habits	"		46-86	"

Une recherche sur les tables de mariages à Toulouse permet de retrouver le mariage de celui-ci avec Elisabeth BOUCHER le 16 décembre 1818 où il est noté fils de BROUSSE Germain et Marie LOUBIES (les grands parents de Marie BROUSSE) donc il s'agit bien de son oncle.

Brousse & Boucher

De sixième jour du mois de Décembre l'an mil huit cent dix-huit à midi
 acte de mariage de Jean Brousse âgé de vingt huit ans natif de Lagarde
 Département de la Haute Garonne le père marié à son tour sept cent quatre vingt
 Dix Gendarme à cheval habitant de Toulouse par son père et à gendarmes résidant
 de son père Brousse et de son père Bouchier mariés habitant qu'on dirait
 à Lagarde un jour au point de vue de la procédure avec l'autorisation du Conseil d'Administration
 de la Compagnie de Gendarmerie Royale du Département de la Haute Garonne en date
 du Dix novembre dernier et de Robert Boucher âgé de Dix neuf ans
 sept mois né à Revel de parents qui habitent la Haute Garonne le père marié à son tour
 sept cent quatre vingt Dix neuf habitant de Toulouse sur la place de 1707 fils
 en nature de Bertrand Thomas Boucher maréchal de Logis de Gendarmes
 et de Jeanne Faury mariés habitant de Toulouse y procédant du consentement
 de leurs parents ainsi qu'il résulte du Contrat de mariage du Dix neuf novembre
 dernier retenu par Cappel et son Collègue notaires royaux à Toulouse D'annuit
 un quart. Les actes préliminaires sont extraits des publications de mariage
 faites sous cette commune le vingt neuf novembre dernier et du Décembre courant
 par les Juges au point de vue de la mairie et qui ont été affichés aux lieux de la loi pour
 qu'il ait été formé opposition au dit mariage et les actes de naissance des deux
 fiancés en forme de titres lesquels actes ainsi que des extraits de la loi surving et de la loi
 au point de vue de la mairie et les droits et les devoirs respectifs des deux fiancés
 lecture par moi officier public les dits Jours précédents nous ont déclaré prendre
 mariage de Jean Brousse et de Robert Boucher en présence de leurs parents
 et de leurs parents et de leurs parents et de leurs parents et de leurs parents et de leurs parents

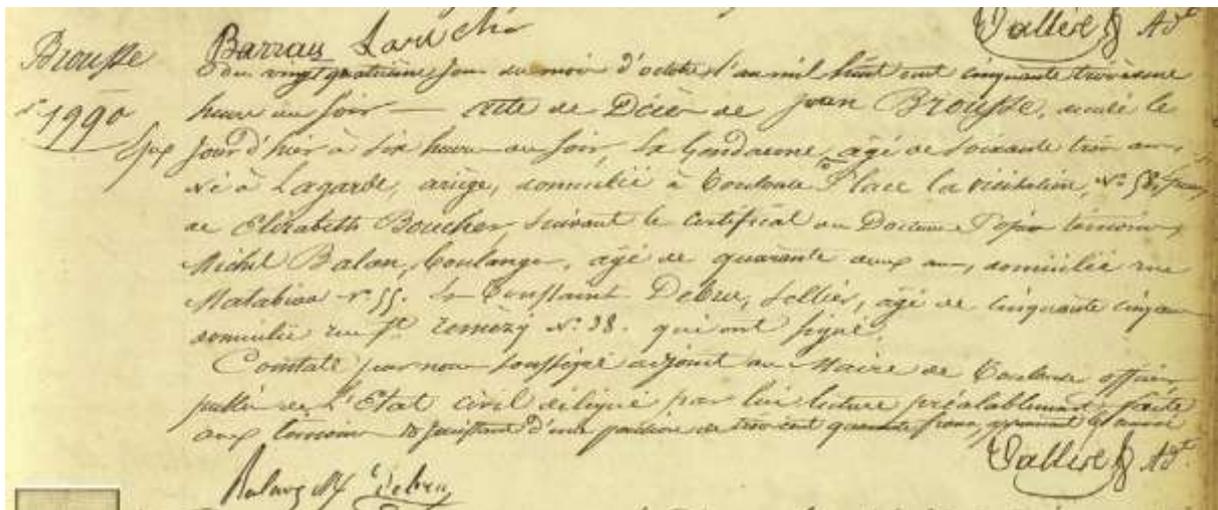
6) Une erreur apparaît sur l'acte de décès de cet oncle gendarme laquelle ? (1pt)

Une recherche sur le Journal de Toulouse du 26/10/1853 signale le décès d'un Jean BROUSSE ex-gendarme né à Lagarde.

DÉCÈS DU 24 OCTOBRE.

Clari (Françoise), 71 ans (H. de la G.)
 Gaches (Jean-Pierre), 84 ans, né à Verfeil (Haute-Garonne) (H. de la G.)
 Jaillon (Nicolas), 2^e servant au 7^e d'artillerie 5^e batterie, 22 ans, né à Belleville (Meurthe) (H.-M.)
 Marre (Marie), 87 ans, née à Montauban (Tarn-et-Garonne), place du Capitole, 3.
 Delpech (Jacques), 78 ans, meunier, né à Unzent (Ariège), barrière Montpellier.
 Cazabon (Catherine), 73 ans, née à Rieux (Haute-Garonne), rue Saint-Charles, 13.
 Brousse (Jean), 63 ans, ex-gendarme, né à Lagarde, place de la Visitation, 58.
 Maingot (Jeanne-Adélaïde), 15 jours, rue de l'Observatoire.

On peut effectivement trouver son acte de décès à cette date à Toulouse. **L'erreur sur l'acte est que la commune de Lagarde est située dans l'Ariège alors qu'il s'agit évidemment de Lagarde dans la Haute-Garonne**



Après tirage (1^{ère}, 6^{ème} et dernière réponse reçue, les gagnants sont :

LECOINTE Lucette (réponse envoyée le 18 janvier – 1^{ère})

RUFIN Mathilde (le 2 février – 6^{ème})

Juliette VAN DIJK (26 février – dernière)

Et Bravo à

Anne BOUREL (31 janvier – 2^{ème})

Nathalie BUHOURS (22 janvier- 3^{ème})

Annie METIVIER (23 janvier - 4^{ème})

Mirella COULOMBEL (27 janvier- 5^{ème})

Céline CHARLES (4 février - 7^{ème})

qui avaient aussi les bonnes réponses.